



REUNION DU CONSEIL DE
COMMUNAUTE DU 23 MAI 2019

Convocation envoyée le	17 Mai 2019
Nombre de Conseillers Communautaires	40
Nombre de présents	28
Nombre de procurations	7
Nombre de votants	35

Etaients présents :

Monsieur Pierre DOURTHE	Président	Montlouis-sur-Loire
Monsieur Vincent MORETTE	1 ^{er} Vice-Président	Montlouis-sur-Loire
Madame Danièle GUILLAUME	3 ^{ème} Vice-Présidente	Véretz
Monsieur Olivier VIEMONT	4 ^{ème} Vice-Président	Monnaie
Monsieur Gérard SERER	5 ^{ème} Vice-Président	Vouvray
Monsieur Janick ALARY	6 ^{ème} Vice-Président	Azay-sur-Cher
Monsieur Jean HUREL	7 ^{ème} Vice-Président	Vernou-sur-Brenne
Monsieur Jean-François CESSAC	8 ^{ème} Vice-Président	Larçay
Monsieur Daniel PERRIN	9 ^{ème} Vice-Président	Reugny
Monsieur François LALOT	10 ^{ème} Vice-Président	Chançay
Monsieur Claude ABLITZER	Membre du Bureau	Azay-sur-Cher
Madame Axelle TREHIN	Membre du Bureau	Reugny
Madame Pascale DEVALLEE	Membre du Bureau	Vernou-sur-Brenne
Madame Martine SALMON	Membre du Bureau	Montlouis-sur-Loire
Monsieur Patrick BOURDY	Membre du Bureau	Montlouis-sur-Loire
Monsieur Jean-Marc HEMME	Membre du Bureau	Véretz
Monsieur Dominique ARNAUD	Membre du Bureau	Monnaie
Monsieur Jean-Bernard LELOUP	Membre du Bureau	La Ville-aux-Dames
Monsieur Yves PETIBON	Membre du Bureau	Larçay
Madame Gisèle BENOIT	Conseillère Communautaire	Véretz
Madame Ghislaine NICOLAS	Conseillère Communautaire	Larçay
Madame Sophie DUMAGNOU	Conseillère Communautaire	Montlouis-sur-Loire
Madame Annie BLONDEAU	Conseillère Communautaire	Montlouis-sur-Loire
Madame Anne-Marie LÉGER	Conseillère Communautaire	Monnaie
Monsieur Laurent THIEUX	Conseiller communautaire	Montlouis-sur-Loire
Monsieur Fabien COSTE	Conseiller communautaire	Montlouis-sur-Loire
Monsieur Gilles ENGELS	Conseiller communautaire	La Ville-aux-Dames
Madame Valérie DEPLOBIN	Conseillère communautaire	Vouvray

Absents ayant donné procuration :

Madame Brigitte DOUSSET	Monnaie	à Anne-Marie LÉGER	Monnaie
Monsieur Claude GARCERA TRAY	Montlouis-sur-Loire	à Vincent MORETTE	Montlouis-sur-Loire
Monsieur Claude CHESNEAU	Vernou-sur-Brenne	à Jean HUREL	Vernou-sur-Brenne
Monsieur Claude CHARRON	La Ville-aux-Dames	à Pierre DOURTHE	Montlouis-sur-Loire
Monsieur Alain BÉNARD	La Ville-aux-Dames	à Jean-Bernard LELOUP	La Ville-aux-Dames
Madame Brigitte PINEAU	Vouvray	à Gérard SERER	Vouvray
Madame Carol PASQUET	Azay-sur-Cher	à Claude ABLITZER	Azay-sur-Cher

Absents :

Monsieur Frédéric LIBOUREL	Membre du Bureau	Chançay
Monsieur Jacky NOURRY	Conseiller communautaire	Montlouis-sur-Loire
Madame Elisabeth RICHARD	Conseiller communautaire	Vernou-sur-Brenne
Madame Sonia SUUN	Conseillère Communautaire	La Ville-aux-Dames
Monsieur Gilles AUGEREAU	Conseiller communautaire	Véretz

Secrétaires de séance : Messieurs Gérard SERER et Jean-Bernard LELOUP

DEL78-2019 PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME DE SAINT MARTIN LE BEAU - AVIS



Monsieur Janick ALARY, 6^{ème} Vice-Président, délégué à l'Aménagement du Territoire et de l'Habitat de la Communauté Touraine-Est Vallées, donne lecture du rapport suivant :

Par courrier reçu le 15 avril 2019, la Communauté de Communes Bléré - Val de Cher sollicite l'avis de la Communauté Touraine-Est Vallées, en tant que Etablissement Public de Coopération Intercommunale voisin compétent en urbanisme, sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint Martin le Beau.

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable retient un besoin de production de 140 logements sur 10 ans, basé sur un objectif démographique de + 330 habitants soit environ 3480 habitants, avec un taux de logements sociaux de 25 à 30 % ciblé dans les futures opérations. Le besoin d'espace constructible en extension est de 7,5 ha (4,5 ha en zone d'urbanisation future à vocation résidentielle dominante, 3 ha en zone de projets mixtes équipements/commerces/services/habitat) et 3,5 ha en dents creuses (tenant compte d'un taux de rétention d'un tiers).

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable et les Orientations d'Aménagement et de Programmation sont transmis à l'appui de cette proposition de délibération. Le dossier complet est consultable au siège de la Communauté de Communes Touraine-Est Vallées au service de l'Aménagement du territoire et de l'urbanisme, aux heures d'ouverture de la collectivité.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Janick ALARY, 6^{ème} Vice-Président délégué à l'Aménagement du Territoire et de l'Habitat de la Communauté Touraine-Est Vallées,

Vu, le code de l'urbanisme et notamment son article L.132-13 relatif aux établissements publics de coopération intercommunale voisins compétents consultés à leur demande sur le projet de Plan Local d'Urbanisme,

Vu, la délibération du Conseil Communautaire de Bléré-Val de Cher du 28 mars 2019 arrêtant le projet de Plan Local d'Urbanisme de Saint Martin le Beau,

Vu, le dossier de projet de Plan Local d'urbanisme de Saint-Martin-le-Beau transmis par la Communauté de Communes de Bléré -Val de Cher le 15 avril 2019,

Vu, les statuts de la Communauté Touraine-Est Vallées et notamment son article 4 relatif à ses compétences en matière de Plan Local d'Urbanisme,

Vu, l'avis de la Commission Aménagement du territoire et Environnement du 30 avril 2019,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

➤ **EMET** un avis favorable sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de Saint-Martin-le-Beau

➤ **DIT** que les documents susvisés sont consultables au siège de la Communauté Touraine-Est Vallées.

Le Conseil de Communauté vote à l'unanimité.

Pour extrait conforme,

Montlouis-sur-Loire, le 24 Mai 2019

Pierre DOURTHE,
Président de la Communauté
Touraine-Est Vallées

ACTE EXECUTOIRE	
Transmis au représentant de l'Etat le	28.05.19
Reçu par le représentant de l'Etat le	28.05.19
Publié le	28.05.19



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : DEL78-2019 PLU_SMLB_AVIS_TEV

Date de transmission de l'acte : 28/05/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 28/05/2019

Numéro de l'acte : DEL78-2019 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 037-200073161-20190523-DEL78-2019-DE

Date de décision : 23/05/2019

Acte transmis par : Seaua HAMIDOVIC

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de compétences par thèmes
8.4. Aménagement du territoire